

Diva défilera comme une reine de beauté

NORD VAUDOIS ■ Camille Decrausaz, de Peney, et sa génisse participeront pour la première fois à Swiss Expo, qui se déroule jusqu'à samedi au Palais de Beaulieu, à Lausanne.

Avant que les derniers rayons du soleil disparaissent derrière le Suchet, Diva, une génisse de la race Jersey, prend la pose tant bien que mal devant l'objectif, ce vendredi-là à Baulmes. «Elle peut se montrer parfois têteue», explique Camille Decrausaz, qui tient fermement le licol de l'animal à la robe fauve. A cet instant, la belle se défile et il faut recommencer toute la parade avant de réussir à capter son regard.

Cependant, Diva devra être prête si elle veut défilé jeudi (*ndlr: ce soir*) devant les juges de la 23^e édition de

Swiss Expo, qui se déroule jusqu'à samedi au Palais de Beaulieu à Lausanne. Une première pour elle, mais aussi pour sa jeune propriétaire âgée de 15 ans. Vêtue d'un bleu de travail, l'adolescente se prépare à défilé avec sa bête depuis l'automne dernier. Elle s'entraîne avec Diva plusieurs fois par semaine.

Un rêve qui se réalise

«Camille rêve de ce concours depuis longtemps. Toute petite déjà, elle allait promener les veaux autour de la ferme», confie Stéphanie Decrausaz, sa maman. Agricultrice à Peney, elle a aussi

participé à plusieurs défilés de ce type, il y a quelques années. «Avec la naissance de mon troisième enfant, je n'y arrivais plus, car cela exige beaucoup de préparation», poursuit-elle. Avec son mari Dominique, Stéphanie Decrausaz traite une quarantaine de vaches, matin et soir, dont quelques-unes de la race anglo-normande caractérisées par leur corpulence légère.

Si elle n'a pas souhaité coacher sa fille pour Swiss Expo, Sébastien Delay, de Montcherand, s'en est chargé. «Camille, elle a ça dans le sang», reconnaît le jeune homme de 24 ans, qui travaille comme ouvrier agricole chez Jean-François Cachemaille, à Baulmes. Passionné par les concours bovins, il est mandaté par plusieurs paysans de la région pour préparer les bêtes à défilé. Il confie qu'il a tout de suite reconnu l'enthousiasme de la jeune éleveuse.

«Défiler, c'est tout un art, explique Sébastien Delay. Il faut que l'éleveur soit ferme et ce n'est pas toujours facile.



Camille Decrausaz et sa génisse Diva défilent ce soir devant les juges de Swiss Expo. Michel Duperré

Diva, même si elle est très gentille, a tendance à baisser la tête. Et Camille doit prendre confiance en elle pour mieux la guider.»

L'ouvrier agricole insiste aussi sur les critères esthétiques. «L'animal doit posséder une belle ligne de dos et surtout ne pas avoir un bassin renversé.»

Quant à savoir si ce type de concours est plutôt réservé à la gent masculine, Sébastien Delay réfute. «Certaines filles sont bien plus mordues

et il y en a de plus en plus», indique-t-il.

Premier défilé désastreux

Pour se préparer au mieux pour l'exposition lausannoise, Camille Decrausaz, qui souhaiterait entreprendre des études d'ingénieur agronome en Suisse allemande, a consacré près d'une soixantaine d'heures à Diva.

Avec l'une des génisses de Jean-François Cachemaille, la jeune fille a égale-

ment participé à Expo Bulle (FR), en novembre dernier, un concours dédié à la race Holstein. «Pour la première étape, j'étais totalement paniquée, confie la jeune fille avec timidité. La bête l'a senti et ça s'est mal passé, j'ai fini au dernier rang», raconte Camille Decrausaz. Mais après cet échec, l'adolescente a pris le dessus le lendemain et remporté la première place. Elle défilera avec Diva, ce soir, dès 19h30.

VALÉRIE BEAUVERD ■

Une quinzaine d'éleveurs du cru réunis

Rendez-vous international

Selon Sébastien Delay, Swiss Expo est le rendez-vous incontournable des éleveurs de bétail suisses et étrangers. «La manifestation est reconnue au niveau international», précise le jeune homme. Dans le Nord vaudois, près d'une quinzaine d'agriculteurs exposeront leurs bêtes jusqu'à samedi au Palais de Beaulieu,

à Lausanne. Ils défilent dans différentes catégories en fonction de la race bovine.

V. Bd ■

Plus d'informations sur: www.swiss-expo.com/fr/

10X1 entrée à gagner en téléphonant au 024 424 11 55, dès 14h.

TRIBUNAL ■ Quatre prévenus issus du milieu de la construction ont été entendus

Pollution au mazout: volontaire ou pas?

Le Tribunal de police du Nord vaudois entendait hier quatre personnes accusées d'avoir enfreint la Loi sur la protection des eaux. Des contraventions à l'Ordonnance sur le transport de marchandises dangereuses par route tombent par contre sous le coup de la prescription puisque les faits reprochés remontent à 2014.

Luigi* et Albert* sont associés dans une entreprise dont le but est l'achat, la vente et la gérance de biens immobiliers. Les deux autres prévenus, Samir* et Vizar* sont frères. Tous deux travaillent pour l'entreprise de plâtrerie, peinture, construction et rénovation de bâtiments de Vizar, Samir étant chef de chantier.

Luigi et Albert achètent à parts égales trois parcelles contiguës sur la commune de Donneloye, au village de Gossens. Ils lancent un appel d'offres pour la démolition des bâtisses sises sur ces parcelles. Samir obtient le mandat qui consiste à démolir notamment une vieille ferme, trier les matériaux et les évacuer. Son frère est chef sur ce chantier. Sur le devis il est fait mention de deux «cuves» en plastique, mais il n'est pas écrit formellement «citermes». Les deux hommes affirment donc qu'ils ignoraient que des citernes à mazout, - soumises à des conditions très strictes d'évacuation - étaient présentes dans la ferme. Ce que Luigi et Albert peinent à croire. Samir et Vizar ignoraient tout des normes d'évacuation de mazout et n'auraient pas pu évacuer ces citernes eux-mêmes. Ils n'ont pas essayé de les dégazer. «Lorsqu'il a été décidé d'éva-



C'est au chemin des Ecoliers que cette pollution s'est produite.

Carole Alkabes

cuer les citernes, nous ne savions pas comment faire. Nous les avons ripées sur le sol en les tirant avec la pelle mécanique, explique Samir. L'une d'entre elles était pleine aux trois-quarts, l'autre ne contenait plus que 400 litres environ. Nous avons réussi à charger la plus légère sur la camionnette. Mais nous n'avons pas réussi avec la plus lourde», complète le chef de chantier. La citerne pleine est restée plusieurs mois sur place, sans aucune protection, au vu et au su de tous.

Cette version est complètement remise en question par Albert qui, en novembre 2015, s'est fait radier de la société qu'il partageait avec Luigi. Tous deux sont à couteaux tirés aujourd'hui. Selon Albert: «Samir, Vizar et Luigi ont dit, lors d'une réunion dans un café, que la citerne pleine avait été vidée intentionnellement. Par chance, malgré la proximité de la Mentue, le

mazout s'est écoulé dans la terre, dévié par la présence d'une moraine. Nous nous étions réunis dans le but de signer une convention afin de nous répartir les frais de dépollution.» Evidemment, entendant cela, Samir a bondi: «Jamais je n'aurais fait une chose pareille!» L'homme est cependant le seul à assumer avoir décidé de l'évacuation.

Albert a demandé son acquittement, prétendant en raison d'une grave maladie et d'absences prolongées, n'avoir rien su de ce qu'il se passait sur ce chantier. Les trois autres reconnaissent au moins une partie des faits.

Plus de 700 tonnes de terre polluée a dû être prélevée jusqu'à une profondeur de près de quatre mètres. Le verdict, la semaine prochaine, déterminera si cette pollution est due à de la négligence, à de l'ignorance ou à quelque intérêt... DOMINIQUE SUTER ■

*Prénoms d'emprunt

EN BREF

BAULMES

Stage de danse et bal folk

L'Association culturelle de Baulmes et environs proposera un stage pour s'initier à plusieurs danses traditionnelles issues du bal folk, samedi de 14h à 18h à la grande salle de Baulmes. Dans l'esprit du film *Le Grand Bal* de Laetitia Carton, la danseuse Manon Barbe fera découvrir différents types de valse, dont le

scottish et la mazurka.

Dès 20h15, le duo Draak, formé par Sylvie Casagrande, lauréate du Prix culturel du Nord vaudois 2018, et Yveline Schwab, ainsi qu'Yves Donnier présenteront leur projet musical «Héron le Fou». La soirée se poursuivra avec un concert de Sous le Pont, un trio français qui vibre aux sons de l'accordéon, du trombone et du xylophone, entre autres. RÉD. ■

Informations sur: <https://baulmes-culture.ch>

Publicité

GRANDE VENTE AU BEY

10 jours de "FOLIE" !

Du jeudi 3 janvier au samedi 12 janvier 2019

yverdon meubles
La qualité de la vie.

Av. de Grandson - Le Bey 20 - Yverdon-les-Bains
Tél. 024 445 36 46 - Parking gratuit

www.yverdon-meubles.ch

Ouverture : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30
samedi 17h00

Des conditions exceptionnelles sur :

- salons tissus, cuir, alcantara, canapés-lits
- parois murales, fauteuils relax
- studios, bureaux, tables, chaises
- armoires, commodes, étagères
- chambre à coucher, lits, matelas
- petits meubles, etc..., etc...